

Présidée par Philippe REMER accompagné de Florence Leduc, Directrice de la Vie associative, la Commission Vie associative s'est inscrite dans la continuité du succès remporté par les deux premières Universités de Printemps des administrateurs. La troisième Université, organisée le 21 mars 2012, s'est déroulée dans les locaux de la Mutualité sur le thème du « bénévolat dans nos organisations privées non lucratives : par qui ? Pour quoi ? Comment ? ». Cette édition a obtenu un franc succès.

En effet, l'engagement bénévole constitue une des principales caractéristiques du secteur Privé Non Lucratif. Cette journée, marquée par venue de Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, a été l'occasion de mener un travail sur la question du sens de cet engagement dans la société, tant sur les plans individuel que collectif

Les membres de la Commission vie associative ont vivement participé à la construction de ce rendez-vous annuel, en nous faisant partager leur analyse et en étant force de proposition.

Dans le cadre de sa préparation, une enquête sur le bénévolat auprès des adhérents de la FEHAP a été réalisée. Les résultats, présentés lors de l'Université, ont permis de dresser une approche quantitative et qualitative des bénévoles dans les structures FEHAP.

L'intervention de François Soulage, ancien délégué interministériel à l'Economie social, a questionné le sens de l'engagement bénévole, réflexion qui s'est prolongée dans l'après-midi au sein des ateliers. Ces observations ont constitué un outil de travail pour la Commission vie associative afin de définir de nouveaux axes de travail.

Ainsi, la promotion du projet associatif au sein des établissements FEHAP a été une des actions mise à l'honneur par la Commission durant cette année 2012. Les

établissements et les services ne définissent pas suffisamment le sens de l'action qui caractérise le secteur privé non lucratif et ont tendance à réduire à la description de leurs activités. Face à ce constat, la Commission a œuvré pour la réhabilitation et l'actualisation du projet associatif et a voulu développer la connaissance des particularités du projet porté par le secteur privé non lucratif.

Dans ce sens la création d'une fiche rassemblant les facteurs d'identités du PNL est apparue utile pour que ce secteur soit connu du grand public. Véritable outil d'identification, la réalisation de ce travail a permis de resituer le PNL au sein du mouvement social et solidaire. Cette fiche est destinée à être diffusée le plus largement possible. La mise en place d'une action de communication, dans le but faire connaître les particularités du secteur et du projet associatif, a été abordé en fin d'année. Ce projet se concrétisera au cours de l'année suivante.

L'intervention de Monsieur Soulage a permis de définir un deuxième axe de travail, portant sur le renouvellement de la gouvernance. La Commission a souhaité construire des outils pour inciter les actifs à s'engager. Organiser une bourse des administrateurs, sensibiliser le personnel, assurer la diffusion du film « Paroles d'administrateurs » crée à l'occasion de l'Université de 2011, ont été des pistes actions soulevées par les membres de la Commission vie associative.

La création d'une bourse des administrateurs dans l'objectif de repérer les personnes disponibles et susceptibles de s'engager au sein d'un Conseil d'Administration, en partenariat avec l'Institut Français des Administrateurs, est un projet en cours.

Enfin, la dynamique en région étant productive, il paraissait important pour les membres de relayer le travail de l'Université en région. De nombreuses réflexions ont constitué un socle de travail pour concrétiser cette stratégie régionale durant l'année à venir. La Commission a mis en avant qu'il semblait nécessaire d'approfondir les relations avec les délégations régionales pour mettre en œuvre une réelle dynamique associative. Les membres ont également insisté sur un travail de rapprochement et de mutualisation avec d'autres acteurs du territoire, dans l'objectif de promouvoir le projet associatif. La création d'un collège sur la vie

associative au sein même de la délégation paraissait également constituer une action envisageable.

Une édition spéciale de La Lettre du président aux Présidents a rapporté les moments forts de cet événement dédié aux administrateurs. Un numéro Hors-série de la revue « Perspectives Sanitaires et Sociales » a également retracé le déroulement de cette 3^{ème} Université de printemps des administrateurs, en reprenant le contenu des ateliers de la journée.

La Commission Vie associative a également aidé à déterminer le thème de la 4^{ème} Université de Printemps des Administrateurs. L'Economie sociale et solidaire est un thème d'actualité autour duquel la FEHAP a souhaité se mobiliser pour échanger et former ses administrateurs. L'objectif de cette journée de formation est que les participants puissent se positionner au sein de ce secteur sociétal, tout en amplifiant leur sentiment d'appartenance. La constitution d'un groupe de travail sur le secteur privé non lucratif et l'économie sociale et solidaire a permis de définir l'opportunité d'une action de la Commission sur ce sujet.

Les membres de la Commission ont alors vivement contribué à la définition de l'angle d'approche de cette journée, en identifiant les enjeux de l'Université sur ce thème. Démocratie, organisation de la société, existence d'un cercle vertueux dans la maîtrise et la meilleure utilisation des ressources ont été les termes issus de leurs échanges, constituant une base de travail pour élaborer le programme et déterminer les intervenants de cette journée.

Suite aux travaux de la Commission, le Guide des administrateurs, conçu pour être amélioré et étoffé, sera enrichie de nouvelles fiches. A l'issue de l'Université de printemps des administrateurs portant sur le bénévolat, l'idée d'ajouter une fiche au Guide sur la présentation du portefeuille de compétence, qui fut un des thèmes des ateliers, a été émise.

La fin de l'année 2012 a été marquée par des échanges axés sur la réflexion préalable et indispensable de tout changement de forme juridique, qui ont fait émerger l'idée de produire de nouvelles fiches sur les formes juridiques des organisations et leurs implications.

Ces nouveaux outils seront promus et diffusés lors de la 4^{ème} Université de Printemps, qui aura lieu le 27 mars 2013.

Dans ce même esprit, la FEHAP propose également des journées de formation, en région ou en intra, effectuées par Florence Leduc et un avocat spécialisé.

Chaque année la FEHAP témoigne de sa volonté de redynamiser la vie associative, qui est la dynamique dans laquelle s'inscrit la Commission.

C'est dans cette même perspective que la Commission Vie associative continue ses travaux en 2013.